

Les élections présidentielles de 2019 au Sénégal ou la lente ascension des nouvelles générations

Marfaing, Laurence; Kohnert, Dirk

Veröffentlichungsversion / Published Version
Zeitschriftenartikel / journal article

Zur Verfügung gestellt in Kooperation mit / provided in cooperation with:
GIGA German Institute of Global and Area Studies

Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Marfaing, L., & Kohnert, D. (2019). Les élections présidentielles de 2019 au Sénégal ou la lente ascension des nouvelles générations. *Canadian Journal of African Studies*, 53(2), 355-366. <https://doi.org/10.1080/00083968.2019.1634465>

Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer CC BY Lizenz (Namensnennung) zur Verfügung gestellt. Nähere Auskünfte zu den CC-Lizenzen finden Sie hier:
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.de>

Terms of use:

This document is made available under a CC BY Licence (Attribution). For more information see:
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>

Les élections présidentielles de 2019 au Sénégal ou la lente ascension des nouvelles générations

Laurence Marfaing and Dirk Kohnert

Institute of African Affairs, German Institute of Global and Area Studies (GIGA), Hambourg, Allemagne

RÉSUMÉ

Les présidentielles de 2019 au Sénégal, pays considéré comme la vitrine de la démocratie en Afrique notamment pour ses alternances politiques pacifiques, semblent susceptibles de modifier cette perception. La transhumance politique, élevée au rang de religion au mépris de la moralité, pourrait aujourd'hui en menacer la stabilité. Les réseaux sociaux dominés par de jeunes militants engagés dans la société civile développent un plaidoyer auprès de l'électorat local centré sur la bonne gouvernance et la démocratie. Antisystèmes, ils proposent une rupture avec un système politique qu'ils qualifient de néocolonial, une justice accusée de partialité et un Conseil constitutionnel qui serait dévoué au gouvernement. Après avoir présenté les conditions de l'élection présidentielle de 2019, analysé les éléments en présence et leur évolution, nous présenterons le nouveau paradigme que représente cette nouvelle génération connectée et globalisée qui réactive sans complexes les théories de Frantz Fanon et de Sankara.

ABSTRACT

The 2019 presidential elections in Senegal, a country considered to be the showcase of democracy in Africa – particularly for its peaceful political changeovers – seem likely to change this perception. “Political transhumance,” which has been elevated to the rank of religion at the expense of morality, could today threaten this stability. The social networks, which are dominated by young militants engaged in civil society, are developing a plea to the local electorate centred on good governance and democracy. Anti-establishment, they are proposing a break with a political system that they refer to as neo-colonial, a judiciary accused of being biased and a constitutional council that is committed to the government. After presenting the circumstances of the 2019 presidential election and analysing the elements involved and their evolution, the article will consider the emerging paradigm that this new, globalised and connected generation represents, which is unapologetically reactivating the theories of Frantz Fanon and Sankara.

MOTS-CLÉS

Sénégal; élections présidentielles; transhumance politique; société civile; réseaux sociaux

KEYWORDS

Senegal; presidential elections; political transhumance; civil society; social networks

Depuis son accession à l'indépendance en 1960, le Sénégal a su gérer ses transitions démocratiques et n'a connu aucun coup d'état, ce qui en fait l'un des pays les plus stables d'Afrique.¹ Pourtant, cet exemple par excellence de transition démocratique et de stabilité, à la différence de la plupart de ses voisins de la CEDEAO, serait

aujourd'hui sujet à la corruption, géré par une politique confuse (Dumont et Kanté 2019) et ainsi sujet à des tensions politiques. L'image d'une saine démocratie sénégalaise aurait aussi été remise en cause par la victoire du président sortant, Macky Sall, et sa coalition, Benno Bokk Yakkar (BBY, "unis dans le même espoir," en wolof), qui ont remporté un second mandat de cinq ans dès le premier tour de l'élection présidentielle contestée ce 24 février 2019. Notons toutefois que le taux de participation de 66%, contre 52% au premier tour des présidentielles de 2012 et de 57% aux législatives de 2017, a montré un regain d'intérêt des électeurs pour ces élections, et on peut supposer que c'est une conséquence des campagnes de sensibilisation des groupes de la société civile pour responsabiliser la jeunesse quant à son rôle civique.

L'opposition accuse Macky Sall d'avoir neutralisé ses opposants en mettant en place un système de parrainages, en pointant du doigt les accusations pour détournements de fonds de Karim Wade, fils et poulain d'Abdoulaye Wade, et de Khalifa Sall, maire populaire de la Ville de Dakar et d'avoir mal géré l'établissement des cartes d'électeurs. Toutefois, elle a estimé inutile de contester les résultats auprès d'un Conseil constitutionnel considéré être à la solde du président sortant par communiqué commun lu par Idrissa Seck qui condamne le scrutin et ses résultats "[reflétant] parfaitement la commande du candidat sortant."²

Cette élection met en lumière des changements de paradigmes dans les paysages politique, religieux et également civil au Sénégal. De soutiens bienveillants des gouvernements en place, les religieux s'engagent dorénavant en politique, des coalitions pour le moins paradoxales se forment et se déforment au sein des partis politiques, la neutralité du Conseil Constitutionnel et de la justice est remise en cause et enfin la jeunesse semble avoir trouvé en Sonko son porte-parole et s'organise pour dénoncer le néo-colonialisme ambiant.

1. Les élections présidentielles de 2019, une nouvelle configuration électorale

Macky Sall a remporté les élections par une victoire écrasante avec 58% des voix, contre 21% pour Idrissa Seck. Ousmane Sonko avec 16% des voix, El-Hadj Issa Sall avec 4% et enfin Madické Niang avec 1% ferment la marche.

Le conflit entre le gouvernement en exercice et l'opposition portait sur deux questions principales. Tout d'abord, un système de parrainages approuvé par le Parlement sénégalais en avril 2018, stipule que les candidats devaient fournir 53,000 signatures pour se qualifier dans la course à la présidence, réduisant par là le nombre de candidats en donnant plus de chance au président sortant de se qualifier dès le premier tour. Ainsi sept des 27 candidats en lice ont réussi à se profiler:

- Madické Niang, candidat dissident du PDS, coalition Jamm Ak Xeweul ("paix en abondance" en wolof), 65 ans;
- El-Hadj Issa Sall, Parti de l'unité et du rassemblement (PUR), 62 ans;
- Khalifa Sall, Parti socialiste (PS), 63 ans, Maire de Dakar et député à l'Assemblée Nationale;
- Macky Sall, Alliance pour la république, 57 ans, président sortant;

- Idrissa Seck, Rewni (“le pays” en wolof), 58 ans, ancien Premier Ministre de l’ère Wade;
- Ousmane Sonko, Patriotes du Sénégal pour le travail, l’éthique et la fraternité (PASTEF), 45 ans;
- Karim Wade, Parti démocratique sénégalais (PDS), 50 ans.

Il y avait 14 partis politiques en 2012, 15 en 2007, alors qu’il existe actuellement au Sénégal quelque 65 partis politiques (Ba 2019).

Ensuite, et surtout, les candidatures des candidats à la présidentielle des deux partis politiques les plus importants de l’histoire politique du pays, Karim Wade (PDS) et Khalifa Sall (PS), ont été refusées conformément à la loi par le Conseil Constitutionnel le 20 janvier 2019, du fait de leurs condamnations à des peines de plus de 5 ans d’emprisonnement, un jugement venant à point que d’aucuns considèrent politique (Foote 2019).

Dans ce contexte houleux, pour la 11^{ème} élection présidentielle du Sénégal, 6,683,043 électeurs inscrits sur les 15 millions d’habitants ont été appelés à voter dans 6,919 bureaux de vote, dont 370 à l’étranger. Pour la première fois depuis l’indépendance, aucun candidat ne concourait pour les deux principaux partis politiques: d’une part, le PS était laminé par des conflits internes et son candidat principal Khalifa Sall étant en prison, alors que le PDS voyait son principal candidat interdit d’élection. Quant à l’Alliance des forces pour le progrès (AFP) de Moustapha Niassé et le Front pour le socialisme et la démocratie/Benno Jubël (FSD-BJ) de la famille Dièye, ils ont disparu lors de l’appel au boycott d’Abdoulaye Wade qui rêvait de voir son fils Karim président, ignorant du même coup celle de Madicke Niang, candidat représentant le PDS. Ainsi, la plupart des membres restants du PS et de l’AFP ont rallié le mouvement présidentiel et soutenu le camp libéral du candidat Macky Sall, ce qui représente pour le moins des alliances étonnantes. Ba (2019) les explique par la disparition “de l’idéologie dans un espace politique qui s’effrite lentement depuis les années 1980.” Les dernières migrations politiques au sein de cette élite au pouvoir sont le signe de retournements de vestes opportunistes, une transhumance politique pour laquelle le Sénégal est déjà devenu célèbre aux yeux des experts (Ba 2019; Niang 2013). Cette situation sans précédent a soudainement évincé la vieille élite politique du paysage sénégalais, certains estimant qu’il s’agissait là du retour de bâton des années de mal-gouvernance et de corruption de l’ère Wade, d’autres accusant les manipulations de l’élite politique dirigée par Macky Sall.

2. “Quand la transhumance devient religion”³

Déjà en 2012, lors de la défaite d’Abdoulaye Wade, le phénomène avait été tellement flagrant qu’il avait été thématiqué dans la société sénégalaise. La transhumance politique, c’est-à-dire le nomadisme politique d’un parti à un autre, dépendant de l’attractivité des “pâturages,” est devenue tellement répandue dans l’histoire politique du Sénégal qu’elle a déjà été reconnue sur le plan international et a même mérité une entrée dans le “Le Petit Larousse illustré” (Niang 2013). Pratique ancienne, elle s’apparente aux relations de clientèle dans le monde politique et s’associe à la corruption (Médard 2000, 76) mais elle ne dérange pas vraiment grand monde dans la mesure où les populations s’intéressent surtout à l’expérience politique d’un candidat, son charisme ou encore ses

appartenances religieuses, régionales et ethniques et les promesses clientélistes potentielles qu'elles supposent. Pour Moustapha Tamba (2011) l'absence de démocratie interne aux partis, les promesses des partis non tenues et les ordres des marabouts seraient les causes principales de cette transhumance politique, en faisant une religion, au mépris de toute morale politique (Drame 2012), même si l'on peut penser qu'il est étrange de parler "éthique" dans le monde de la politique (Diabaté 2006, 41).

Depuis l'indépendance les leaders des confréries musulmanes sont considérées comme les éminences grises placées derrière les candidats à la présidence (Beck 2002; Monjib 1993), qui cherchent à obtenir les "conseils" et le soutien de leurs mentors religieux (Senghor 2019). Mais les choses changent et les appartenances ethnique, religieuse ou confrérique ne peuvent plus à elles seules anticiper les résultats (Koter 2016, 10). Cette transhumance qui fait tout d'abord référence à une pratique active en politique, voire à la célébration de la "religion de la transhumance" (Drame 2012), se réfère aujourd'hui également à la transhumance politique des chefs religieux traditionnels, transhumance politico-religieuse, donc, qui n'est pas sans danger pour la stabilité politique surtout si des chefs religieux rivaux sont impliqués. Les leaders du système maraboutique comme Cheikh Ahmed Tidiane Sy, de la Tijāniyya, et Cheikh Modou Kara M'backé, de la Mûridiyya, ont facilité l'émergence d'espaces politico-religieux dans lesquels se développent des citoyennetés religieuses spécifiques. Cheikh Tidiane Sy, soutenu par Cheikh Ibrahim Niass, avait d'ailleurs déjà bien tenté de se lancer en politique dès 1958 en créant le Parti de la solidarité sénégalaise (PSS), vite dissous par les autorités en place (Ben Cheikh 2013; Thiam 2017). Ce n'est que dans un Sénégal démocratiquement plus ouvert que les marabouts peuvent s'investir en politique sans craintes de représailles. Dans ce contexte, Cheikh Mouhamadou Moustapha Sy est le premier marabout sénégalais à avoir créé, en 1998, un parti politique, le Parti de l'unité et du rassemblement (PUR) se mettant ainsi dans une position difficile par rapport à ses pairs. Il a par-là de nouveau, et résolument cette fois, ouvert la voie à l'implication politico-religieuse par la création de partis de chefs religieux: Cheikh Ibra Fall (mouride) celui du Mouvement des citoyens pour une démocratie de développement (MDC) en 2000, puis Cheikh Modou Kara M'backé (également mouride) fonde le Parti de la vérité pour le développement (PVD) en 2004 et estime nécessaire de créer une importante milice tant au service de la confrérie que de son parti (Dozon 2010, 27).

Cependant, Touba, la ville sainte des mourides, reste le passage obligé de tout candidat à la présidentielle. Elle est considérée comme le fief du Parti démocratique sénégalais (PDS) dans la mesure où l'ancien président Abdoulaye Wade, contrairement à Abdou Diouf, a revendiqué son appartenance mouride (Dumont et Kanté 2019, 38) et a déclaré "avoir été élu grâce au soutien mouride en 2000 et 2007" (Guennoun 2019, 16). Madické Niang, candidat dissident du PDS, avait fait le choix de venir à Touba, tout comme le président sortant Macky Sall qui a vanté les généreux projets d'infrastructure de son premier mandat (de Lesseux 2019) tout en faisant de même auprès de Serigne Babacar Sy Mansour, tidiane de Tivaouane (Guennoun 2019, 18). Quant à Sonko, il avait voulu s'émanciper des puissantes confréries soufies mais y a renoncé (Maillard 2019) en se joignant à Macky Sall pour assister aux célébrations saintes annuelles des deux confréries.

Pour ces dernières élections, le Grand Khalif des mourides n'a pas émis de "Ndigueul," appel formel à voter pour l'un des candidats, comme cela se produisait lors des élections présidentielles précédentes (Tambédou et Fall 2019; Guennoun 2019, 17; Dumont et

Kanté 2019, 37), ce qui ne signifie cependant pas nécessairement que les adeptes n'ont pas perçu des signes les incitant à voter pour l'un ou l'autre des candidats; ce qui peut s'avérer aussi contraignant qu'une recommandation formelle, persuadés qu'ils sont que leurs guides religieux détiennent un pouvoir plus important que celui des politiciens (Guennoun 2019, 16; Tamedou et Fall 2019).

3. Une justice et des tribunaux vraiment à la solde du président pour éliminer des opposants?

Karim Wade et Khalifa Sall furent déclarés hors-jeu de la bataille présidentielle. Karim Wade a été condamné à 6 ans de prison et déchu de ses droits civiques le 23 mars 2015 pour corruption lors de son magistère dans le gouvernement de son père où, en 2010, il avait cumulé tant de portefeuilles ministériels qu'il gérait le quart du budget national du Sénégal (Dumont et Kanté 2019, 64) et a préféré s'exiler au Qatar. Khalifa Sall, accusé de détournement de fonds publics, a été démis de ses fonctions de maire de Dakar en mars 2018, condamné à cinq ans de prison ferme et à cinq millions de F CFA d'amende (7,630 €) le 3 janvier 2019. Ses partisans dénoncent un pouvoir judiciaire partial et un procès politique destiné à la neutralisation d'un opposant sérieux au régime (Volk 2019, 2) tant l'utilisation de "caisses noires," argument à la base de sa condamnation, fait partie du quotidien du fonctionnement politique et de la mise en place des budgets au Sénégal. À la même période, Macky Sall, lui-même accusé de blanchiment d'argent en tant que Premier ministre d'Abdoulaye Wade en 2007, a vu son affaire classée sans suite (Dumont et Kanté 2019, 32).

Une observation du système juridique au long de l'histoire politique du Sénégal montre que l'État de droit est moins perçu par l'électeur ordinaire, ainsi que par l'élite au pouvoir, comme une troisième force indépendante au sein d'un système de séparation des pouvoirs que comme le reflet d'un équilibre entre des forces dont la nature peut être modifiée selon les circonstances. L'intérêt primordial d'un parti au pouvoir pour un organe de contrôle de la Constitution fort et indépendant n'est apparemment pas très évident (Stroh and Heyl 2015, 181).

Le système judiciaire qui comprend plusieurs tribunaux suprêmes, un Conseil constitutionnel, qui est avant tout un tribunal électoral, un conseil d'État, une cour de cassation et une cour des comptes (Présidence du Sénégal 2019) est divisé et faible. Les sept membres du Conseil constitutionnel sont nommés par le président de la république, dont deux sur proposition du président de l'Assemblée nationale, pour six ans non renouvelables avec un renouvellement partiel d'un ou deux membres tous les deux ans. La justice sénégalaise est souvent accusée de partialité et le Conseil constitutionnel de servilité (Thiam 2007, 152; Heyl 2017). En ce sens, Assane Thiam (2007, 145) dénonce une démocratie simulacre et "un État de droit constamment mis à mal" et Penda Mbow (2008) un Sénégal en déclin au point de devenir un système autoritaire électoral. S'il est difficile de prouver qu'un jugement est erroné ou de déceler une ingérence flagrante du pouvoir exécutif, il reste que, par peur ou soumission, de nombreux magistrats semblent anticiper les désirs du chef de l'État lors de leurs prises de décision (Thiam 2007, 152). Ainsi, la cohérence dans les décisions – que des comportements irréguliers similaires soient pénalisés par des sanctions similaires – indispensable pour la crédibilité du système judiciaire (Heyl 2017, 48), a apparemment été remise en question par l'opposition au vu des condamnations des deux candidats

potentiels de l'opposition et de l'annulation de leur candidature par la Cour constitutionnelle. C'est un des éléments essentiels à la base des soupçons de manipulation lors de ces présidentielles et c'est dans cette logique que l'opposition n'a pas jugé nécessaire de contester les résultats devant ce même Conseil lors de sa défaite face à Macky Sall.

4. Le rôle de la société civile et de la jeunesse

Puisque qu'ils représentent les deux tiers de la population et qu'un Sénégalais sur deux en âge de voter a moins de 35 ans, les jeunes forment une base électorale non négligeable. Près de 10 millions de personnes sur une population estimée à 16 millions utilisent des plates-formes Internet (Ciyow 2019). Les réseaux sociaux très actifs ont notamment permis d'estomper le clivage ville/province observé depuis des décennies en matière d'électorat, mais aussi, et surtout, ouvert la voie vers la globalisation. Tous les candidats à la présidentielle ont su utiliser les nouvelles technologies pour leur campagne. Ce fut notamment le cas du candidat Sonko, qui a lancé une campagne de financement participatif "Don de soi pour la patrie" pour la campagne en ligne dès 2017. L'opération a mobilisé toutes les plate-formes de collecte de fonds possibles, y compris celles des banques en ligne existant au Sénégal.

Les jeunes, qui avaient joué un rôle prépondérant dans l'élection de Wade, avaient ensuite délaissé la scène politique, avec l'espoir qu'il tienne ses promesses. Ils se sont alors sentis trahis lors de son second mandat (2007–2012) (Awenengo-Dalberto 2011, 41). *Y'en a marre*, mouvement créé par un groupe de rappers et de journalistes, profite de la célébration de l'anniversaire de l'investiture de Wade le 19 mars 2011 pour manifester contre ses dérives politiques et dénoncer les problèmes sociétaux. Il gagnera en popularité lors des manifestations du 23 juin 2011 contre le plan d'Abdoulaye Wade de favoriser son fils Karim à sa succession en manipulant la Constitution. Depuis, le mouvement s'est concentré sur la défense et le suivi des politiques éducatives, les réformes agraires, constitutionnelles et les processus électoraux et a fait des émules dans la société civile. Pour ces dernières élections, maintes associations se sont organisées pour défendre leurs revendications politiques notamment au niveau du contrôle de la tenue des élections, pour sensibiliser les populations et les informer sur les tentatives de manipulations pour l'obtention de votes par les distributions de chèques ou encore pour faire un travail de fond auprès de celles-ci en vue d'une bonne gouvernance dans la démocratie.

Bien que les jeunes femmes y jouent également un rôle non négligeable, les engagements politiques restent majoritairement masculins, confirmant les analyses qui présentent des femmes engagées au niveau syndical, régional et civil ou en période de crise, en tant que "force de mobilisation et de propagande" (Sylla Ndiaye 2002, 64) mais, paradoxalement, relativement absentes des sphères du pouvoir. Effectivement, les instances de décision continuent de leur rester difficilement accessibles dans la société patriarcale qui domine au Sénégal (Sow 1997) où elles y sont peu reconnues par leurs pairs quand elles y accèdent (cf. les témoignages in Dieng 2017). Elles privilégient donc les carrières dans des métiers demandant de longues études, l'engagement sociétal ou dans les affaires, au lieu de continuer de militer pour leurs époux engagés en politique (Interview PC 6 mars 2019).

Au cours de discussions de groupes menées à l'Université Cheikh Anta Diop, nous avons pu observer que les revendications de jeunes étudiant.e.s se situent à plusieurs niveaux.⁴ Au

niveau sociétal d'abord, ils critiquent l'omniprésence d'une classe politique qui se reproduit dans un même moule depuis l'indépendance et qui, malgré la modernisation évidente du Sénégal et ses résultats de croissance économique positifs, maintient les populations dans une situation de précarité où les systèmes de santé, d'éducation, de transport sont caduques. Macky Sall a certes étendu les possibilités d'assurance maladie, un tant soit peu modernisé certains centres de santé, ou mis en place des aides sociales pour les familles pauvres, mais les jeunes estiment ces changements minimes par rapport aux avancées du "Sénégal émergent" (PSE). Le nombre des universités au Sénégal a été multiplié, mais ils estiment que la répartition de professeurs de qualité n'est pas assurée, et que les universités existantes de Dakar et de Saint-Louis qui ont un grand besoin de rénovation pour fonctionner normalement sont ignorées. Enfin on lui reproche un taux de chômage des jeunes qui s'élève globalement à 14% (2015), avec une aggravation pour les jeunes diplômés qui vont ainsi rejoindre les rangs de l'informel, et un taux d'occupation de la population de seulement 34%,⁵ répartis de façon très disparate en fonction des régions et des sexes. Le Pr. Ahmadou Aly Mbaye estime dans une interview (2016) que le taux de chômage global se situerait aux alentours de 50%.

Au niveau des droits politiques, ils constatent que malgré son image positive, la démocratie au Sénégal est de plus en plus malmenée. Indépendamment des discussions autour des procès de Karim Wade et Khalifa Sall, la société civile, les ONG, les mouvements citoyens dénoncent les interdictions courantes de demandes de manifester et accusent l'État de brutaliser les citoyens lors de manifestations dûment enregistrées. Ils soulignent des irrégularités dans la manière de gouverner et de faire voter les lois, si bien que le gouvernement, très prudent à leur égard, a tenté de freiner leurs activités en enquêtant sur un prétendu financement international des réseaux par des ONG. L'enquête concernant *Y'en a marre* par exemple a débuté quelques mois seulement avant les élections, bien que l'association existe depuis des années, ce qui équivaut, selon Amnesty International (2019), à des tentatives d'intimidation auprès des tenants de la société civile avant les élections.

Cette jeunesse s'identifie aux propositions de Sonko, né en 1974, originaire de Thiès et fraîchement acquis à la politique. Ancien inspecteur des impôts et domaines, il en est évincé en publiant en 2018: "Pétrole et gaz au Sénégal: chronique d'une spoliation" où il dénonce les acteurs politiques et les "affaires" liés à l'exploitation des réserves de gaz et de pétrole sénégalais dans les sphères de l'État et certains cercles affairistes de la Francafrique. Étudiant à l'Université Gaston Berger de Saint Louis puis Cheikh Anta Diop de Dakar et enfin en doctorat à Lyon en droit public et économique, il représente le parcours du jeune universitaire sénégalais. Jeune, antisystème, éduqué dans les mêmes universités qu'eux-mêmes, Sonko (2018) rompt avec les caciques de la politique sénégalaise et propose des solutions à la corruption, à la mauvaise gouvernance du fait des hommes mais aussi des institutions du pays. Il est considéré comme intègre, ce qui est fortement contesté par ses opposants, et libéré de l'héritage colonial. Les jeunes saluent les initiatives de Sonko qui est de surcroît un des farouches opposants au F CFA, un thème fort de sa campagne.

Sonko enfin, a grandi en Casamance et, en tant que candidat à l'élection présidentielle, il réintègre la Casamance et les Casamançais marginalisés politiquement et géographiquement, aux enjeux de ce pays habitué à une classe politique issue des "4 communes," l'intelligentsia issue de la colonisation.

Globalisés de par les réseaux sociaux, les jeunes sont de plus en plus politisés. Ils se révoltent en constatant que des pays parmi les plus misérables dans les années 1950 soient devenus des puissances émergentes alors que le Sénégal reste un pays pauvre (interview IS 23 février 2019). Ils s'allient avec des cadres et des intellectuels pour proposer une rupture avec ce système "qui sévit depuis l'indépendance" et qu'ils considèrent "comme néocolonial" (interview IS 22 février 2019), réactualisant dans le discours global les thèses de Frantz Fanon dans "Peaux noires masques blancs" (1952), lorsqu'il analysait les conséquences de la colonisation sur les comportements culturels et sociaux. Ils sont dans la mouvance d'une attitude afrocentrée déjà thématifiée dans l'afropolitanisme (Mbembe 2005; Awondo 2014; Abebe 2015) ou de l'Afrotopia de Felwine Sarr (2016): dans la mondialisation certes, mais résolument Africains.

5. Conclusion

Ces élections se sont déroulées dans le calme malgré une campagne qui a débuté violemment (deux militants ont été tués et plusieurs autres blessés le 4 février 2019), que des journalistes ont été pris à partie et que des pressions aient été exercées sur les militants de la société civile (Amnesty International 2019). L'annonce des résultats qui s'est déroulée dans le calme confirme une maturité politique de populations responsables, le sens de citoyenneté des leaders de l'opposition et de leurs adhérents, même si l'intervention du Khalif General des mourides du 24 février 2019 a éventuellement calmé le jeu. Cependant la vitrine de la démocratie (da Rocha and Khuon 2018) et de l'alternance politique réussie a peut-être été ébranlée lors des dernières élections, faisant écho aux travaux d'universitaires qui anticipaient le recul des démocraties dans les pays africains (Cheeseman and Smith 2019). Elles mettent en lumière de nouveaux paradigmes qui demandent à être analysés et où l'un des faits majeurs représente sans doute cette transhumance politique (Drame 2012).

Elles mettent en évidence la prise de conscience croissante, tant de la base que des leaders de l'opposition, à l'exemple du jeune et charismatique Ousmane Sonko, de la nécessité d'une reprise en main du destin politique et économique du pays, dont une des conditions serait une sortie pacifique de la domination du F CFA au Sénégal et ainsi de la fin de "l'impérialisme monétaire français en Afrique" (Sylla 2018; Kohnert 2019; VIP 2019). Ce débat relancé en octobre 2016 avec la parution d'un ouvrage écrit par un groupe d'économistes africains et européens (Nubukpo, Tinel, et Belinga 2016) a été suivi d'autres (cf. notamment Pigeaud et Sylla 2018). Ils ont enrichi les discussions à ce sujet (Sylla 2018)⁶ et ont favorisé l'émergence d'un mouvement social pour le retrait des états africains du système monétaire du F CFA. Les manifestations du 7 janvier 2017 organisées dans plusieurs villes africaines et européennes par une ONG créée et dirigée par Kemi Séba, soutenu par "SOS Pan-Africa" (Sylla 2018) ou les militants pour la "souveraineté monétaire" des pays CFA du groupe "France Dégage" au Sénégal en sont l'expression (Lottersberger 2018). Un sondage de l'Afrobaromètre, publié le 7 février 2019, a montré que l'opinion publique dans les pays d'Afrique francophone, à l'exemple du Togo, qui serait pour une sortie de la zone CFA, prenait de l'ampleur puisque deux tiers de la population togolaise y étaient favorables (Akinocho 2019) pour la raison que cette monnaie profiterait principalement à une petite élite politique et économique, tant en France qu'en Afrique francophone, ainsi qu'aux dirigeants de

banques centrales et d'entreprises françaises (Lottersberger 2018). L'économiste sénégalais Ndongo Samba Sylla (2018) déplore un débat très inégalement répartis dans les différentes couches sociales et se limitant à la dichotomie "pour" ou "contre." Pourtant, et malgré une majorité de chefs d'État de l'UEMOA pour le F CFA, un groupe de travail a été mis en place en vue d'une sortie d'ici 2020 (Akinochi 2019).

Enfin ces élections montrent un renouveau d'intérêt de la part des nouvelles générations pour la politique. Les événements du Printemps arabe de 2011, les révoltes de 2014 au Burkina Faso lorsque Compaoré a tenté de briguer un troisième mandat malgré les dispositions de la constitution, les sorties de *Y'en a marre* et des groupements de la société civile au Sénégal et aujourd'hui les grandes manifestations d'Alger illustrent ce nouveau contexte. Si beaucoup de jeunes et une partie de la population ont longtemps pensé que la politique était le fait des politiciens, ils ont compris que leur identité propre et leur carte d'électeur pouvaient les mettre en adéquation avec leur propre avenir et celui de leur pays, comme le montre l'augmentation du taux de participation aux élections entre 2012 et 2019 au Sénégal.

Macky Sall, qui a été réélu "sans gloire" (Sonko, 1er mars 2018) a maintenant une majorité très confortable. Mais déjà *Y'en a marre* a publié son cahier de doléances pour le prochain quinquennat: Macky Sall doit démissionner de la présidence de son parti (APR) afin d'organiser un audit transparent et crédible des listes électorales et des réformes institutionnelles qui garantiront à l'avenir notamment l'indépendance de la justice.⁷ La jeunesse sénégalaise quant à elle, a trouvé en Sonko son chef de file. Le prochain défi sera celui des élections communales de décembre et peut-être également les décisions concernant l'exploitation des nouveaux gisements de pétrole et de gaz au Sénégal.

Notes

1. Depuis décembre 1980, démission de Léopold Sedar Senghor (1960–1980) avant la fin de son cinquième mandat, il y a eu sept élections pluralistes. Cinq fois, le président en exercice a été réélu au premier tour et deux fois, le président sortant a dû s'incliner à l'issue d'un second.
2. Cf. "Communiqué conjoint des quatre candidats de l'opposition," fait à Dakar le 28 février 2019, notamment <https://gms.sn/index.php/2019/02/28/communiqu%C3%A9-conjoint-des-quatre-candidats-de-l'opposition/>.
3. Dakar Actu, 31 mars 2012 à propos du revirement de nombreux membres du PDS vers Macky Sall lors de la défaite d'Abdoulaye Wade le 25 mars 2012: https://www.dakaractu.com/Quand-la-transhumance-devient-religion_a17721.html.
4. Lors de la campagne électorale, en février 2019, nous avons mené des discussions de groupes au niveau de la Faculté des Lettres de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Des représentants des étudiants mais aussi d'associations comme "Y'en a marre" ou "Pôle opérationnel de sécurisation des élections" (POSE) ou encore des supporters actifs de Sonko. Les références aux opinions des "Jeunes" mentionnées dans ce texte sont des résultats de ces interviews de groupes. Quand il s'agit de l'opinion d'un auteur précis, il est signalé par (interview ... suivi des initiales de l'étudiant et de la date).
5. Indicateurs du marché du travail, Sénégal Data portal, 2019: hommes 27%, femmes 21%.
6. Discussions menées par des responsables et critiques africains connus: par exemple Kako Nubukpo (ancien de la CEAO et ancien ministre) au Togo, Sanou Mbaye (ancien de la Banque africaine de développement) au Sénégal, Carlos Lopez (ancien de la Commission

économique des Nations Unies pour l'Afrique) en Guinée Bissau, ou encore par des banquiers africains comme Henri-Claude Oyima (président-directeur général de la BGFI Bank).

7. Prise de position télévisée de *Y'en a marre*, 5 mars 2019 (<https://www.seneplus.com/opinions/yen-marre-fait-le-compte-the-presidential-2019>); cf. également de "The Daily" du 6 mars 2019.

À propos des auteur.e.s

Laurence Marfaing est historienne-chercheuse. Elle est spécialisée sur le commerce et les commerçants africains pendant la période coloniale, puis sur le commerce, le secteur informel au Sénégal jusqu'à la période actuelle et notamment sur les commerçants africains en Chine. Ses autres domaines de recherche sont la mobilité des Subsahariens dans l'espace Sahara-Sahel, les phénomènes de translocalité et de sociabilité. A la retraite depuis 2016, elle reste chercheuse associée au German Institute for Global and Area Studies (GIGA) à Hambourg. Depuis 2017, elle est professeure invitée au Département d'histoire de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Dirk Kohnert est économiste et était directeur adjoint de l'Institut d'Affaires Africaines de l'Institut Allemand d'Études Mondiales et Régionales (GIGA-Hambourg) ainsi que rédacteur en chef d'*Africa Spectrum* de 1991 à 2009. Il a pris sa retraite en 2011, mais est resté associé à l'institut et continue à travailler en tant que consultant. Il était auparavant chargé de cours en planification du développement et expert en développement dans plusieurs pays africains. Il a publié de nombreux ouvrages et articles dans des revues spécialisées sur le développement économique, social et culturel, ainsi que sur la planification et l'évaluation.

Déclaration

Aucun conflit d'intérêt potentiel n'a été rapporté par l'auteur.

Références

- Abebe, A. 2015. "Afropolitanism: Global Citizenship with African Routes." *Academia.edu*, Working Paper.
- Akinocho, H. 2019. "Les Togolais sont majoritairement pour une sortie du franc CFA." *Dépêche No. 276*. Afrobaromètre, février 7.
- Amnesty International. 2019. *Senegal: Election Must Be Held in a Climate Free from Violence and Intimidation*. London: Amnesty International, février 21.
- Awenengo-Dalberto, S. 2011. "Sénégal : les nouvelles formes de mobilisations de la jeunesse." *Les carnets du CAP*, 37–65. <halshs-00705411>.
- Awondo, P. 2014. "L'afropolitanisme en débat." *Politique Africaine* 136: 105–119. doi:10.3917/polaf.136.0105.
- Ba, S. N. 2019. *Présidentielle au Sénégal : une nouvelle configuration politique se dessine*. Paris: Le Monde Afrique, février 2.
- Beck, L. J. 2002. "Reining in the Marabouts? Democratization and Local Governance in Senegal." *African Affairs* 100 (401): 601–621. (Oct. 2001). doi:10.1093/afraf/100.401.601.
- Ben Cheikh, J. 2013. *Cheikh Ahmed Tidiane Sy, Entre Politique, Economie Et Diplomatie*. Dakar: VIPpeoples net, Juin 23.
- Cheeseman, N., and J. Smith. 2019. "The Retreat of African Democracy - the Autocratic Threat is Growing." *Foreign Affairs*, January 17.
- Ciyow, Y. 2019. "Présidentielle au Sénégal : 'Les réseaux sociaux transforment les internautes en sentinelles de la démocratie.'" *Le Monde Afrique*, février 18.

- da Rocha, J. P., and R. Khuon. 2018. "The Africanization of Democracy - Elections and Conflict Prevention in Sub-Saharan Africa." *Sociology and Anthropology* 6 (1): 152–175. doi:10.13189/sa.2018.060114.
- de Lesseux, W. 2019. *Sénégal: Macky Sall et Madické Niang recus par le Khalife général des Mourides*. Paris: Radio France Internationale (RFI), février 4.
- Diabaté, T. 2006. "La transhumance politique au Sénégal." Maîtrise de la Faculté des Sciences politiques et juridiques, UCAD, Dakar. CODESRIA-online.
- Dieng, A. 2017. "Rôle et place des femmes dans les partis politiques : Un engagement à rude épreuve, Institut Panos Afrique de l'Ouest." <http://panosmedia.org/fr/article/r%C3%B4le-et-place-des-femmes-dans-les-partis-politiques-un-engagement-%C3%A0-rude-%C3%A9preuve>.
- Dozon, J.-P. 2010. "Ceci n'est pas une confrérie - Les métamorphoses de la muridiyya au Sénégal." *Cahiers d'études africaines*, No. 198-199-200, 1–20.
- Drame, M. 2012. *Quand la transhumance devient religion*. Dakar: Dakaractu.com.
- Dumont, G.-F., et S. Kanté. 2019. *La géopolitique du Sénégal - De Senghor à l'élection de Macky Sall*. Paris: L'Harmattan.
- Fanon, F. 1952. *Peaux Noires Masques Blancs*. Paris: Le Seuil.
- Foote, M. P. 2019. *Testing for Democracy in Nigeria and Senegal in 2019*. Washington, DC: Constituency for Africa. January 9.
- Guennoun, I. 2019. *Sénégal - Que réservent les présidentielles de février?* Rabat: Policy Center for the New South, Policy paper, PP 19/1, janvier.
- Heyl, C. 2017. "The Contribution of Constitutional Courts to the Democratic Quality of Elections in Sub-Saharan Africa: A Comparative Case Study of Madagascar and Senegal." Doctoral thesis, Univ. of Duisburg.
- Kohnert, D. 2019. "The Impact of Brexit on Francophone Africa." *Review of African Political Economy (ROAPE)*. forthcoming.
- Koter, D. 2016. "The Challenge of Winning Votes and Ethnic Politics in Africa." In *Beyond Ethnic Politics in Africa*, edited by D. Koter, 1–30. New York: Cambridge University Press.
- Lottersberger, L. 2018. *Musikalischer Protest gegen eine "koloniale Währung"*. Vienna: Radio FM4. August 6.
- Maillard, M. 2019. *Présidentielle au Sénégal : Ousmane Sonko, un candidat antisystème pas si rebelle que ça*. Paris: Le Monde Afrique, février 13.
- Mbaye, A. A. 2016. "Un pays qui émerge, on sait à quoi il ressemble." Interview. pour *Nouvel Hebdo* du groupe DMedia, semaine du 14 au 21 avril in *Ndar Info* du 22 avril. https://www.ndarinfo.com/INTERVIEW-Pr-Ahmadou-Aly-Mbaye-Un-pays-qui-emerge-on-sait-a-quoi-il-ressemble_a15457.html.
- Mbembe, A. 2005. "Afropolitanisme." *Africulture, les mondes en relation*, online.
- Mbow, P. 2008. "Senegal: The Return of Personalism." *Journal of Democracy* 19 (1): 156–169. doi:10.1353/jod.2008.0013.
- Médard, J.-F. 2000. "Clientélisme politique et corruption". In *Corruption, libéralisation, démocratisation, sous la direction de Jean Cartier-Bresson*, Tiers-Monde, tome 41, n°161, 75–87. Jean-François Médard.
- Monjib, M. 1993. "Comportement électoral, politique et socialisation confrérique au Sénégal." *Politique Africaine*, no. 69: 53–61. <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/069053.pdf>.
- Niang, M. 2013. *La détestable transhumance - une spécificité bien sénégalaise*. Dakar: Enquete+.
- Nubukpo, K., B. Tinel, et M.-Z. Belinga, eds. 2016. *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire : A qui profite le franc CFA?* Paris: La Dispute.
- Pigeaud, F., et N. S. Sylla. 2018. *L'arme invisible de la Françafrique - Une histoire du Franc CFA*. Paris: La Découverte.
- Presidency of Senegal. 2019. *Constitutional Council, Supreme Court, Court of Auditors, Courts and Tribunals*. Dakar. Government of Senegal.
- Sarr, F. 2016. *Afrotopia*. Paris: Philippe Rey.

- Senghor, C. 2019. "Au Sénégal, la ruée des candidats à l'élection présidentielle vers les guides religieux." *La Croix* du, février 19. <https://africa.la-croix.com/au-senegal-la-ruée-des-candidats-a-lelection-presidentielle-vers-les-guides-religieux/>.
- Sonko, O. 2018. *Solutions - pour un Sénégal nouveau*. Dakar: self-published.
- Sow, F. 1997. "Les femmes, le sexe de l'État et les enjeux du politique : l'exemple de la régionalisation au Sénégal." *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [online].
- Stroh, A., and C. Heyl. 2015. "Institutional Diffusion, Strategic Insurance, and the Creation of West African Constitutional Courts." *Comparative Politics* 47 (2): 169–187, January. doi:10.5129/001041515814224453.
- Sylla, N. S. 2018. *The CFA Franc: French Monetary Imperialism in Africa*. London: London School of Economics, Firoz Lalji - Centre for Africa, Africa at LSE blog.
- Sylla Ndiaye, S. 2002. "Femmes et politique au Sénégal." Contribution à la réflexion sur la participation des femmes sénégalaises à la vie politique 1945-2001, DEA Paris I Panthéon-Sorbonne.
- Tamba, M. 2011. *Mutations politiques au Sénégal - Bilan de cinquante ans d'indépendance, (1960 – 2010)*. Dakar: Konrad-Adenauer Foundation (KAS).
- Tambédou, M., et B. Fall. 2019. [Série 5/5] *Sénégal: sur les routes de la campagne à touba*. Touba: RFI/Sylvain Cherkaoui, février 8.
- Thiam, A. 2007. "'A Constitution Can Be Revised!' Constitutional Relativism and the Rule of Law in Senegal." *Politique Africaine* 108 (4): 145–153. doi:10.3917/polaf.108.0145.
- Thiam, M. 2017. "Prouesse des Moustarchidines aux Législatives : le PUR sur les traces du PSS de feu Cheikh Ahmed Tidiane Sy." *Dakaractu*, août 1. https://www.dakaractu.com/Performances-des-Moustarchidines-aux-Legislatives-Le-PUR-sur-les-traces-du-Pss-de-feu-Cheikh-Ahmed-Tidiane-Sy_a136161.html.
- VIP. 2019. *Ousmane Sonko: "on ne peut pas se développer avec le franc CFA"*. Dakar: VIPpeoples.net, février 22. <http://mouhamadaminesougou.unblog.fr/2013/01/22/cheikh-ahmed-tidiane-sy-entre-politique-economie-et-diplomatie/>.
- Volk, T. 2019. *Senegals Superwahljahr startet - Kandidaten und Positionen für die Präsidentschaftswahl*. Dakar: Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS), Länderbericht. February.